



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2024

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures quarante-six minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12  
Nombre de Conseillers municipaux présents : 10  
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 17 octobre 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET		Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	
Alexandre NIKSARLIAN	Sophie RIVALLEAU	Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD

Absents excusés :

- M. Adrien MILLET

Secrétaire : **Mme Sophie RIVALLEAU a été nommée secrétaire de séance.**

**D- 20240060 - TARIFS DES SALLES**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs des salles en supprimant les arrhes qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, soit :

<b>LOCATION SALLES DES FETES</b>			
	<b>JOUR EN SEMAINE DU LUNDI AU JEUDI De 8h à 8h j+1</b>	<b>JOUR EN WEEK-END (VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE) OU JOURS FERIES De 8h à 8h j+1</b>	<b>WEEK-END (VENDREDI-SAMEDI-DIMANCHE) De 14h à 8h j+1</b>
<b>HABITANTS D'ASSAIS LES JUMEAUX</b>			
Jauleterie petite salle	30	100	150
Jauleterie grande salle	110	330	500
Jauleterie site complet	\	\	550
veluché	30	90	135

<b>ASSOCIATIONS D'ASSAIS LES JUMEAUX</b>			
Jauleterie petite salle	0	50	100
Jauleterie grande salle	55	165	330
Jauleterie site complet	\	\	380
veluché	0	45	90
<b>Une location gratuite</b> forfait week-end ou deux jours en semaine (consécutifs ou non) de la grande salle est accordée par année			
<b>Une location gratuite</b> forfait week-end de la petite salle de la Jauleterie et de veluché est accordée par année			
<b>Une attestation d'assurance annuelle</b> sera exigée.			
<b>La grande salle de la Jauleterie sera mise à disposition gratuitement pour les AG (uniquement les jours en semaine)</b>			
<b>Pour l'association Familles Rurales : Gratuité de la Grande salle de la Jauleterie, sous condition de disponibilité, pour l'activité de gymnastique.</b>			
<b>Pour l'association Sport en Gâtine : Gratuité de la Petite salle de la Jauleterie et de la salle de Veluché, sous condition de disponibilité, pour des activités de loisirs créatifs, une fois par mois.</b>			
<b>UTILISATEURS HORS COMMUNE</b>			
Jauleterie petite salle	30	135	200
Jauleterie grande salle	110	400	580
Jauleterie site complet	\	\	660
veluché	30	110	170
Organismes pour lesquels la gratuité est accordée pour des réunions ou animations (uniquement les jours en semaine) : Communauté de Communes de l'Airvaudais - Val du Thouet, SMEG, SMVT, SIEDS, CSC pour RAM et rencontres parents-enfants, Gendarmerie d'Airvault et MSA Poitou.			
Autres organismes : <b>pas de gratuité</b>			
<b>Don du sang</b> , gratuité des salles pour les journées de don du sang			
<b>Gratuité</b> pour les réunions de familles après sépulture ayant lieu sur la commune (petite salle de la Jauleterie et salle de Veluché)			
<b>Mise à disposition gratuite de la vaisselle pour les locations de la petite salle de la jauleterie et la salle de Veluché</b>			
<b>Tarifs en cas de dégradation ou perte (à l'unité)</b>			
Verre : 1,50	Tasse à café : 1,50	Couteau : 1	Petite cuillère : 1
Assiette : 2,50	Pichet : 30	Fourchette : 1	Grande cuillère : 1
	<b>Caution</b>	<b>Nettoyage</b>	
Jauleterie petite salle	330	110	
Jauleterie grande salle	550	330	
Veluché	330	110	

La Secrétaire de Séance  
Mme Sophie RIVALLEAU

Au registre sont les signatures.  
Fait et Délibéré en Mairie  
Pour copie conforme

**Le Maire,**  
Jean-Claude LAURANTIN

AR-Préfecture

079-217900166-20241024-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 24-10-2024

Publication le : 24-10-2024

